

Communiqué de presse, 21 janvier 2016

Au lendemain de la première manifestation de défense du loup Les associations plus mobilisées que jamais

Jusqu'à 5000 manifestants ont battu le pavé lyonnais samedi 16 janvier pour dénoncer la chasse aux loups en France. Venu de très nombreuses régions, les manifestants ont fait preuve de détermination. Dans un calme contrastant avec les habituelles manifestations violentes des anti-loups, les associations à l'origine de ce rassemblement sont plus mobilisées que jamais.

La ministre de l'écologie avait ajourné son projet d'arrêté visant à rajouter 6 loups au quota de 36 déjà accordé en juin dernier. Elle a depuis décidé, montrant ainsi son mépris de la demande des citoyens, de le présenter tout de même le 9 février au Conseil National de Protection de la Nature.

Forts de la démonstration d'envergure de samedi dernier et de leur pouvoir de mobilisation, les associations vont contester un nouvel arrêté en préparation par la Ministre en charge de l'écologie qui prévoit d'augmenter encore de 6 le nombre de loups susceptibles d'être tués. Alors que la population de loups, espèce officiellement protégée, a pour la première fois diminué en 2015.

Nous combattons ce projet d'arrêté devant le préfet de région, à qui nous avons demandé audience, et qui en est à l'initiative. Et le 9 février, nous serons au Conseil National de Protection de la Nature pour exprimer notre désaccord complet avec ce texte qui ferait passer de 36 à 42 le nombre de loups à abattre cette année. Soit plus de 15% de la population française !

Aucune espèce gibier n'a de plan de chasse aussi excessif. Cela démontre bien la volonté des pouvoirs publics de porter un coup fatal à la population de loups française.

Une fois encore, les protecteurs de la nature affichent leur volonté de voir s'instaurer une véritable cohabitation avec le pastoralisme, cohabitation que la France est le seul pays de l'Union Européenne à prétendre impossible.

En plein débat de la loi biodiversité au Sénat, la ministre officiellement en charge de l'écologie envoie un bien mauvais signal aux Français qui croient de moins en moins au personnel politique. Le manque de cohérence flagrant entre les volontés affichées à l'origine de ce projet de lois et la réalité des décisions réellement prises ne fait que creuser l'immense fossé qui sépare de plus en plus les gouvernants du peuple français.

Les protecteurs de la nature sont des citoyens engagés de plus en plus déterminés à se faire entendre. L'avenir du loup en France est devenu le symbole de notre engagement pour la nature.

Contacts presse :

- Muriel Arnal (One Voice) : 06 79 83 16 61
- Pierre Athanaze (Action Nature) : 06 08 18 54 55
- Patrick Boffy (FERUS / Cap Loup) : 06 29 90 07 07
- Yves Verilhac (LPO) : 06 76 65 61 10

Les associations :

Asbl Wolf Eyes, Action Nature, Alepe, Alliance avec les loups, Animal Cross, Aspas, Aves France, CALI, CAP Loup (collectif), Collectif du 21 septembre, Convention Vie et Nature, CRAC Europe, Dignité Animale, Emys conservation, FERUS, FNE, FRAPNA, GEML, LPO, Mille Traces, Oiseaux Nature, One Voice, Peuple Loup, Point info loup/lynx, Sauvegarde Faune Sauvage, Sauvons nos loups alpins, Sea Shepherd, SFPEM, SNPN, Sur les traces du loup, UFCS, WWF.